ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des ressources humaines
Division des personnels enseignants

Amiens, le 2 mars 2026

Le recteur de l'académie d'Amiens

à

Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Dossier suivi par :
Sandra FOURNIER
Coordinatrice des actes collectifs
Responsable du mouvement
mvt2026@ac-amiens.fr
03 22 82 37 30

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Objet : Carrière et mobilité des PEGC à la rentrée scolaire 2026

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur les dispositions arrêtées en faveur de la carrière et de la mobilité des P.E.G.C.

Il apparaît en effet que la transformation systématique des postes de P.E.G.C. vacants en postes de certifiés ne permet plus depuis plusieurs années de répondre de manière satisfaisante aux souhaits légitimes de mobilité des personnels concernés.

Aussi, les dispositions suivantes ont-elles été arrêtées :

- **recueil des vœux des P.E.G.C. dès le mois de mars 2026, sans publication d'une liste de postes vacants ou susceptibles d'être vacants, les intéressés pouvant solliciter tout poste à leur convenance (cf. modalités ci-après)** ;

- examen des possibilités d'accueil par les directions des services départementaux de L'Éducation nationale avec les chefs d'établissement concernés, lors de la phase de préparation de rentrée, après délégation des dotations globales horaires, soit dans le courant du mois de mars et d'avril, selon le calendrier arrêté par les inspecteurs d'académie ;

- maintien, chaque fois que cela est possible, des postes de P.E.G.C. là où des vœux de mutation ont été répertoriés, voire transformation des postes de certifiés vacants en poste de P.E.G.C., après examen au cas par cas du souhait des P.E.G.C. d'enseigner les deux disciplines pour lesquelles ils sont qualifiés ou seulement l'une de ces deux disciplines, pour une bonne adéquation poste/personne ;

- en contrepartie, engagement des P.E.G.C. à rejoindre le poste sollicité, le barème en usage étant maintenu pour un traitement équitable des demandes concurrentes ;

Les modalités pratiques relatives à l'organisation du mouvement des P.E.G.C. (personnels concernés, modalités d'établissement des demandes, vœux et calendrier) sont en conséquence définies ci-après.

Compte tenu des enjeux de cette opération, je vous demande de bien vouloir en informer personnellement les P.E.G.C. de votre établissement ou service.

- AFFICHAGE OBLIGATOIRE -

I. LES PERSONNELS CONCERNÉS

- les PEGC titulaires d'un poste à titre définitif (en établissement ou en zone de remplacement), dans l'académie, souhaitant changer d'affectation au sein de celle-ci ;
- les PEGC en disponibilité souhaitant réintégrer un poste dans le second degré dans cette même académie.

Situations particulières
- les PEGC faisant l'objet d'une mesure de carte scolaire, à effet de la rentrée scolaire 2026, qui souhaitent émettre d'autres vœux, n'étant pas satisfaits de leur réaffectation ; - les PEGC devant être réintégrés après une affectation en postes adaptés (cf. annexe II) ; - les personnels placés en congé de longue durée (CLD) sollicitant leur réintégration et ayant obtenu un avis favorable du comité médical départemental (cf. annexe II) ; les PEGC nommés dans l'académie d'Amiens à l'issue de la phase interacadémique du mouvement national à gestion déconcentrée (les entrants) ; **seront avertis, ultérieurement, à titre individuel des nouvelles dispositions décrites dans cette circulaire.**

II. MODALITÉS D'ÉTABLISSEMENT DES DEMANDES

Les professeurs intéressés par ce projet de mobilité devront faire connaître leurs intentions en remplissant la fiche de vœux en annexe I.

III. VŒUX

Les PEGC pourront formuler :

- 5 vœux portant sur des établissements précis
- 3 vœux portant sur des communes (tout poste en établissement au sein de la commune)
- 2 vœux portant sur des groupements de communes (tout poste en établissement au sein du groupement de communes)

Les codes et libellés des établissements nécessaires à l'expression des vœux se trouvent en annexe III.

ATTENTION
TOUT POSTE SOLLICITÉ POUR LEQUEL L'ENSEIGNANT EST RETENU NE POURRA ETRE REFUSE.

IV. CALENDRIER

Les professeurs ayant un projet de mobilité devront me faire parvenir la fiche de vœux par la voie hiérarchique à la division des personnels enseignants (DPE) à l'adresse mail mvt2026@ac-amiens.fr avant :

➘ le 21 avril 2026

Les personnels en disponibilité transmettront leur fiche de vœux directement au rectorat de l'académie d'Amiens à la division des personnels enseignants (DPE) à l'adresse mail mvt2026@ac-amiens.fr

Les intéressés pourront connaître leur nouvelle affectation **le 12 juin 2026.**

Il vous appartient d'informer les PEGC de votre établissement, en congé parental, en congé de maladie, de longue maladie, de longue durée, ou en formation professionnelle de toutes ces dispositions.

Je vous remercie à l'avance de votre implication dans le respect des instructions, des procédures et du calendrier arrêtés, garant du bon déroulement de cette opération, s'inscrivant dans le cadre d'une politique académique de gestion prévisionnelle et qualitative des ressources humaines.

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie adjoint
directeur des ressources humaines

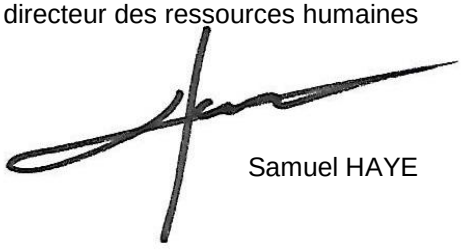

Samuel HAYE

ANNEXE I

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Carrière et mobilité des PEGC
Fiche de vœux de mobilité – Rentrée scolaire 2026

À retourner **pour le 21 avril 2026**
à la Division des Personnels Enseignants du rectorat (mvt2026@ac-amiens.fr)

NOM : **Prénom :** **Né(e) le :**	**Discipline :** ☐ PEGC Classe normale ☐ PEGC Hors classe ☐ PEGC Classe exceptionnelle	**Échelon :** **Note d'inspection :**
Situation familiale : **Nombre d'enfant à charge de - de 18 ans au 31 août 2026 :**	**Position actuelle :** Activité – Disponibilité (1) Autres (à préciser) : …… Si disponibilité : réintégration ☐ conditionnelle ☐ non conditionnelle (1) Rayer la mention inutile	
Adresse personnelle : ☎ :		
Établissement d'affectation actuelle :		

RAPPEL : Les participants pourront formuler au maximum 10 vœux, 5 vœux sur des établissements précis (ETB) et/ou 3 vœux sur des communes (COM) et/ou 2 vœux sur des groupements de communes (GEO).

Rang	Code du vœu (annexes III)	Type de vœux ETB ou COM ou GEO	Libellé exprimé en clair
1	I_I_I_I_I_I_I_I		
2	I_I_I_I_I_I_I_I		
3	I_I_I_I_I_I_I_I		
4	I_I_I_I_I_I_I_I		
5	I_I_I_I_I_I_I_I		
6	I_I_I_I_I_I_I_I		
7	I_I_I_I_I_I_I_I		
8	I_I_I_I_I_I_I_I		
9	I_I_I_I_I_I_I_I		
10	I_I_I_I_I_I_I_I		

Optez-vous pour l'enseignement de vos 2 valences : ☐ oui ☐ non (à compléter obligatoirement)
Si non, pour laquelle des valences optez-vous ? ……

Précisions éventuelles :

Pièces justificatives à joindre : la seule pièce justificative à fournir est une photocopie du livret de famille pour les personnes ayant un ou plusieurs enfants à charge de moins de 18 ans

Je m'engage à rejoindre tout poste sollicité et obtenu.
⇨ Date et signature de l'intéressé(e) :

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE II

BAREME

➘ AGS + NP x 2 + nombre d'enfants + points de campagne

■ Ancienneté générale de service au 01.09.2026

↳ 1 point par année dans la limite de 40 points.
(Une année incomplète vaut une année si la durée est supérieure à six mois, et zéro dans le cas contraire).

■ Note pédagogique d'inspection

↳ La dernière note d'inspection est prise pour sa valeur réelle ; si elle est antérieure au 1er janvier 2026, elle est majorée de 0,5 point par an, dans la limite de 36 points.
(Une année incomplète vaut une année pleine).

En l'absence totale de note, la note moyenne académique de l'échelon est utilisée :

Classe normale :

échelon 1 et 2 :	12,50	échelon 3 et 4 :	13,50	échelon 5 et 6 :	14,50
échelon 7 et 8 :	15,50	échelon 9,10 et 11 :	16,50		
Hors classe :	17,00	Classe exceptionnelle :	17,50		

■ Enfants

↳ 1 point par enfant à charge de moins de 18 ans au 31 août 2026

■ Points de campagne

↳ 1 point pour trois années consécutives dans un établissement scolaire d'une commune où il n'y a ni lycée ni LP, dans la limite de 5 points.

En cas d'égalité de barème, les candidats sont départagés au nombre d'enfants.

■ Bonifications prioritaires

↳ réintégration après détachement : 600 points pour les personnels réintégrés après détachement, si les intéressés demandent en 1er vœu leur dernier poste d'affectation.

↳ mesure de carte scolaire : 999 points pour les personnels touchés par mesure de carte scolaire les années précédentes pour retrouver leur poste supprimé.

- Conseillers en formation continue :
  Les PEGC chargés des fonctions de conseiller en formation continue, qui souhaitent retrouver l'affectation qu'ils détenaient antérieurement à leur nomination en cette qualité, bénéficient des mêmes priorités que les personnels concernés par une mesure de carte scolaire.

- Les personnels en congé de longue durée (CLD)
  Les personnels placés en CLD sollicitant leur réintégration et ayant obtenu un avis favorable du comité médical départemental bénéficient des mêmes priorités que les personnels concernés par une mesure de carte scolaire.
  Les PEGC qui ne peuvent pas participer à ce projet de mobilité faute d'avis du comité médical et dont la réintégration intervient après, sont nommés sur la zone de remplacement, à titre provisoire, correspondant à leur établissement d'origine. De ce fait, l'année suivante, ils prendront part au projet de mobilité pour régulariser leur affectation définitive.

- Les personnels affectés en poste adapté
  Lors de leur réintégration, les personnels affectés sur un poste adapté bénéficient des mêmes priorités que les personnels concernés par une mesure de carte scolaire.

↳ demande au titre du handicap :
Seuls peuvent prétendre à une priorité de mutation au titre du handicap les **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** prévue par la loi précitée.

La liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi se trouve dans le BO spécial n° 5 du 31 octobre 2024.

Il s'agit principalement des personnels bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et éventuellement d'une carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

La procédure

La procédure d'examen concerne les personnels stagiaires et titulaires, leur conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ainsi que la situation d'un enfant reconnu handicapé ou souffrant d'une maladie grave, âgé de moins de 20 ans au 31/08/2026, ou dont l'enfant à charge est en situation de handicap et hors d'état de subvenir à ses besoins en raison de son invalidité, quel que soit son âge.

Les personnels qui sollicitent un changement de résidence au titre du handicap doivent transmettre un dossier (annexe V), **au plus tard le 21 avril 2026,** auprès :

Du médecin conseiller technique du Recteur
A l'adresse électronique suivante : medecin-conseiller-recteur@ac-amiens.fr

La situation des ascendants et des fratries n'est pas prise en compte

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE III

ÉTABLISSEMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

CODE	TYPE	NOM	CODE COMMUNE	COMMUNE	TELEPHONE
0020002S	CLG	LOUIS SANDRAS	002018	ANIZY LE CHATEAU	0323800320
0020004U	CLG	JOSQUIN DES PRES	002057	BEAUREVOIR	0323094023
0021659T	CLG	JEAN MERMOZ	002064	BELLEU	0323755630
0020007X	CLG	HENRI MATISSE	002095	BOHAIN EN VERMANDOIS	0323689611
0020009Z	CLG	PIERRE ET MARIE CURIE	002110	BRAINE	0323741053
0020011B	CLG	FRANCOIS TRUFFAUT	002163	CHARLY	0323825230
0021826Z	CLG	JEAN ROSTAND	002168	CHATEAU THIERRY	0323692769
0021724N	CLG	JEAN RACINE		CHATEAU THIERRY	0323834637
0020015F	CLG	JACQUES CARTIER	002173	CHAUNY	0323399595
0021493M	CLG	VICTOR HUGO		CHAUNY	0323391150
0020016G	CLG	DE LA FAYE	002209	CONDE EN BRIE	0323824490
0020017H	CLG	LEOPOLD SENGHOR	002215	CORBENY	0323224290
0020018J	CLG	LEON DROUSSENT	002217	COUCY LE CHATEAU	0323526500
0021721K	CLG	CHARLES BRAZIER	002237	CRECY SUR SERRE	0323808103
0021491K	CLG	MAURICE WAJSFELNER	002245	CUFFIES	0323599540
0020024R	CLG	ANNE DE MONTMORENCY	002305	FERE EN TARDENOIS	0323822803
0021593W	CLG	JACQUES PREVERT	002315	FLAVY LE MARTEL	0323525153
0021661V	CLG	VILLARD DE HONNECOURT	002334	FRESNOY LE GRAND	0323660112
0021494N	CLG	PAUL ELUARD	002340	GAUCHY	0323503900
0020029W	CLG	ALEXANDRE DUMAS	002360	GUIGNICOURT	0323797015
0020030X	CLG	CAMILLE DESMOULINS	002361	GUISE	0323610258
0021534G	CLG	ANNE FRANK	002371	HARLY	0323684304
0020075W	CLG	GEORGES COBAST	002381	HIRSON	0323581830
0021595Y	CLG		002141	LA CAPELLE	0323972145
0021518P	CLG	MARIE DE LUXEMBOURG	002304	LA FERE	0323562129
0020090M	CLG	CHARLEMAGNE	002408	LAON	0323277788
0021598B	CLG	JEAN MERMOZ		LAON	0323230967
0021685W	CLG	LES FRERES LE NAIN		LAON	0323262728
0020039G	CLG	COLBERT QUENTIN	002558	LE NOUVION EN THIERACHE	0323975555
0021778X	CLG	JACQUES PREVERT	002468	MARLE	0323200455
0021489H	CLG	LE RUISSEAU	002502	MONTCORNET	0323212120
0020037E	CLG	SUZANNE DEUTSCH DE LA MEURTHE	002532	MOY DE L AISNE	0323077972
0020038F	CLG		002543	NEUILLY ST FRONT	0323710123
0021689A	CLG	ANTOINE NICOLAS DE CONDORCET	002648	RIBEMONT	0323637201
0020043L	CLG	JULES FERRY	002666	ROZOY SUR SERRE	0323985569
0020044M	CLG	QUENTIN DE LA TOUR	002668	SAINS RICHAUMONT	0323609251
0020046P	CLG	DE LA CHESNOYE	002680	SAINT GOBAIN	0323528229
0021663X	CLG	CESART SAVART	002684	SAINT MICHEL	0323581505
0020055Z	CLG	GABRIEL HANOTAUX	002691	SAINT QUENTIN	0323655265
0020056A	CLG	MARTHE LEFEVRE		SAINT QUENTIN	0323682025
0020076X	CLG	JEAN MOULIN		SAINT QUENTIN	0323626654
0020080B	CLG	PIERRE DE LA RAMEE		SAINT QUENTIN	0323622819
0021823W	CLG	HENRI MARTIN		SAINT QUENTIN	0323063838
0020054Y	CLG	MONTAIGNE		SAINT QUENTIN	0323651837
0021686X	CLG	FROELICHER	002720	SISSONNE	0323804048
0021691C	CLG	SAINT JUST	002722	SOISSONS	0323599390
0021492L	CLG	GERARD PHILIPE		SOISSONS	0323756868
0021535H	CLG	LAMARTINE		SOISSONS	0323531356
0020063H	CLG	JOLIOT CURIE	002738	TERGNIER	0323570043
0020065K	CLG	ALAN SEEGER	002758	VAILLY SUR AISNE	0323545120
0020066L	CLG	MARCEL PAGNOL	002785	VERMAND	0323665138
0020067M	CLG	CONDORCET	002789	VERVINS	0323983535
0021722L	CLG	LA FEUILLADE	002795	VIC SUR AISNE	0323555076
0021490J	CLG	LOUISE MICHEL	002805	VILLENEUVE ST GERMAIN	0323767720
0021688Z	CLG	MAX DUSSUCHAL	002810	VILLERS COTTERETS	0323961197
0021989B	CLG	FRANCOIS 1ER		VILLERS COTTERETS	0323965444
0020072T	CLG		002830	WASSIGNY	0323606263

ÉTABLISSEMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

CODE	TYPE	NOM	CODE COMMUNE	COMMUNE	TELEPHONE
0601799E	CLG	LE POINT DU JOUR	060029	AUNEUIL	0344844656
0600007G	CLG	HENRI BAUMONT	060057	BEAUVAIS	0344105030
0601189S	CLG	JULES MICHELET		BEAUVAIS	0344484461
0601190T	CLG	CHARLES FAUQUEUX		BEAUVAIS	0344020070
0601487R	CLG	GEORGE SAND		BEAUVAIS	0344050655
0601188R	CLG	JEAN BAPTISTE PELLERIN		BEAUVAIS	0344480026
0601447X	CLG	MARCEL PAGNOL	060069	BETZ	0344872047
0602077G	CLG		060088	BORNEL	0344064533
0601786R	CLG	RENE CASSIN	060102	BRENOUILLE	0344728610
0601424X	CLG	CONDORCET	060103	BRESLES	0344079006
0601406C	CLG	COMPERE MOREL	060104	BRETEUIL	0344801888
0601834T	CLG	JACQUES YVES COUSTEAU	060107	BREUIL LE VERT	0344192300
0601607W	CLG	DU MARAIS	060134	CAUFFRY	0344732041
0600060P	CLG	JACQUES PREVERT	060139	CHAMBLY	0134705192
0601606V	CLG	DES BOURGOGNES	060141	CHANTILLY	0344572004
0600012M	CLG	SAINT EXUPERY	060143	CHAUMONT EN VEXIN	0344495190
0601882V	CLG	GUY DE MAUPASSANT		CHAUMONT EN VEXIN	0344490616
0601471Y	CLG	JEAN FERNEL	060157	CLERMONT	0344505169
0600018U	CLG	GAETAN DENAIN	060159	COMPIEGNE	0344363400
0601295G	CLG	JACQUES MONOD		COMPIEGNE	0344402400
0601524F	CLG	ANDRE MALRAUX		COMPIEGNE	0344204244
0601366J	CLG	FERDINAND BAC		COMPIEGNE	0344386600
0600028E	CLG	LOUIS BOULAND	060167	COULOISY	0344854900
0600022Y	CLG	GABRIEL HAVEZ	060175	CREIL	0344285760
0601177D	CLG	JEAN JACQUES ROUSSEAU		CREIL	0344612121
0601449Z	CLG	JULES MICHELET		CREIL	0344250483
0601833S	CLG	GERARD DE NERVAL	060176	CREPY EN VALOIS	0344947272
0601294F	CLG	JEAN DE LA FONTAINE		CREPY EN VALOIS	0344875556
0600027D	CLG	JEHAN LE FRERON	060178	CREVECOEUR LE GRAND	0344468777
0601432F	CLG	ABEL DIDELET	060223	ESTREES ST DENIS	0344418420
0601469W	CLG	JEAN MOULIN	060245	FORMERIE	0344040225
0601176C	CLG	GERARD PHILIPE	60265	FROISSY	0344802770
0601192V	CLG	SONIA DELAUNAY	060282	GOUVIEUX	0344571843
0600030G	CLG	FERDINAND BUISSON	060286	GRANDVILLIERS	0344467821
0602004C	CLG	CONSTANT BOURGEOIS	060291	GUISCARD	0344435100
0601766U	CLG	DU SERVOIS	060142	LA CHAPELLE EN SERVAL	0344546881
0601937E	CLG	JULES VERNE	060338	LACROIX ST OUEN	0344910700
0601872J	CLG	FRANCOISE DOLTO	060346	LAMORLAYE	0344212003
0601970R	CLG	ABEL LEFRANC	060350	LASSIGNY	0344435300
0600032J	CLG	LA ROCHEFOUCAULD	060360	LIANCOURT	0344738250
0601180G	CLG	M. ET G. BLIN	060374	MAIGNELAY MONTIGNY	0344511492
0601193W	CLG	CLAUDE DEBUSSY	060382	MARGNY LES COMPIEGNE	0344363999
0601365H	CLG	PHILEAS LEBESGUE	060387	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	0344133737
0601191U	CLG	DU THELLE	060395	MERU	0344221152
0601718S	CLG	PIERRE MENDES FRANCE		MERU	0344222727
0601178E	CLG	ANATOLE FRANCE	060414	MONTATAIRE	0344270790
0601293E	CLG	ROMAIN ROLLAND	060439	MOUY	0344565042
0601408E	CLG	GUILLAUME CALE	060446	NANTEUIL LE HAUDOUIN	0344880173
0601847G	CLG	HENRY DE MONTHERLANT	060450	NEUILLY EN THELLE	0344266764
0601443T	CLG	ANNA DE NOAILLES	060462	NOAILLES	0344033063
0600036N	CLG	EDOUARD HERRIOT	060463	NOGENT SUR OISE	0344713226
0601179F	CLG	MARCELIN BERTHELOT		NOGENT SUR OISE	0344743730
0601297J	CLG	LOUIS PASTEUR	060471	NOYON	0344094190
0601605U	CLG	PAUL ELUARD		NOYON	0344440617
0601296H	CLG	LES TERRIERS	060509	PONT STE MAXENCE	0344317140
0600045Y	CLG	DE LA VALLEE DU MATZ	060533	RESSONS SUR MATZ	0344425063
0600046Z	CLG	DE MARLY	060537	RIBECOURT DRESLINCOURT	0344755580
0601292D	CLG	DES FONTAINETTES	060567	SAINT AUBIN EN BRAY	0344045550
0601445V	CLG	LOUISE MICHEL	060581	SAINT JUST EN CHAUSSEE	0344776440
0601409F	CLG	JULES VALLES	060584	SAINT LEU D ESSERENT	0344563924
0601938F	CLG	LEONARD DE VINCI	060575	SAINTE GENEVIEVE	0344086786
0601367K	CLG	DE LA FONTAINE DES PRES	060612	SENLIS	0344609343
0600050D	CLG	BON SECOURS		SENLIS	0344636880
0601446W	CLG	CLOTAIRE BAUJOIN	060636	THOUROTTE	0344760266
0601407D	CLG	D ARAMONT	060667	VERBERIE	0344387080
0601821D	CLG	EMILE LAMBERT	060684	VILLERS ST PAUL	0344664080

ÉTABLISSEMENTS DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

CODE	TYPE	NOM	CODE COMMUNE	COMMUNE	TELEPHONE
0800002T	CLG	MILLEVOYE	080001	ABBEVILLE	0322201590
0801512J	CLG	DE PONTHIEU		ABBEVILLE	0322243441
0800003U	CLG	EDMEE JARLAUD	080003	ACHEUX EN AMIENOIS	0322767070
0801372G	CLG		080009	AILLY LE HAUT CLOCHER	0322282140
0800004V	CLG	WILLIAM HENRI CLASSEN	080010	AILLY SUR NOYE	0322410463
0801325F	CLG	DU VAL DE SOMME	080011	AILLY SUR SOMME	0322518028
0801510G	CLG	GABRIELLE MARIE SCELLIER	080013	AIRAINES	0322294113
0801375K	CLG	PIERRE ET MARIE CURIE	080016	ALBERT	0322744400
0801786G	CLG	JEAN MOULIN		ALBERT	0322641040
0800017J	CLG	JEAN MARC LAURENT	080021	AMIENS	0322503232
0800018K	CLG	EDOUARD LUCAS		AMIENS	0322438123
0800019L	CLG	CESAR FRANCK		AMIENS	0322662940
0800020M	CLG	AMIRAL LEJEUNE		AMIENS	0322712380
0801263N	CLG	ARTHUR RIMBAUD		AMIENS	0322662340
0801264P	CLG	ETOUVIE		AMIENS	0322432851
0801437C	CLG	SAGEBIEN		AMIENS	0322336333
0801533G	CLG	AUGUSTE JANVIER		AMIENS	0322715656
0801616X	CLG	GUY MARESCHAL		AMIENS	0322462190
0801443J	CLG	MAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE	080062	BEAUCAMPS LE VIEUX	0322905063
0800022P	CLG	DU BOIS L EAU	080086	BERNAVILLE	0322327729
0800023R	CLG	ANTOINE DE ST EXUPERY	080136	BRAY SUR SOMME	0322767040
0801536K	CLG		080186	CHAULNES	0322854455
0800025T	CLG	JULES FERRY	080211	CONTY	0322416040
0801511H	CLG	EUGENE LEFEBVRE	080212	CORBIE	0322481815
0800027V	CLG	JULES ROY	080222	CRECY EN PONTHIEU	0322236218
0801485E	CLG	DU VAL DE NIEVRE	080241	DOMART EN PONTHIEU	0322540084
0800029X	CLG	JEAN ROSTAND	080253	DOULLENS	0322777390
0801371F	CLG	GASTON VASSEUR	080308	FEUQUIERES EN VIMEU	0322304134
0801487G	CLG		080318	FLIXECOURT	0322516085
0800033B	CLG	LA ROSE DES VENTS	080368	FRIVILLE ESCARBOTIN	0322302330
0800034C	CLG	LOUIS JOUVET	080373	GAMACHES	0322261153
0800036E	CLG	VICTOR HUGO	080410	HAM	0323810435
0800037F	CLG	DES CYGNES	080488	LONGPRE LES CORPS STS	0322319067
0800038G	CLG	JOLIOT CURIE	080489	LONGUEAU	0322460419
0800039H	CLG	JOLIOT CURIE	080533	MERS LES BAINS	0235505400
0800041K	CLG	PARMENTIER	080561	MONTDIDIER	0322780268
0801439E	CLG	JEAN MOULIN	080570	MOREUIL	0322353740
0801369D	CLG	LOUIS PASTEUR	080585	NESLE	0322884890
0801488H	CLG	JACQUES PREVERT	080598	NOUVION	0322237020
0800045P	CLG	CHARLES BIGNON	080606	OISEMONT	0322251067
0801537L	CLG	BERANGER	080620	PERONNE	0322733860
0801326G	CLG	DES FONTAINES	080630	POIX DE PICARDIE	0322900128
0801373H	CLG	JULES VERNE	080674	RIVERY	0322707150
0800050V	CLG	GASTON BOUCOURT	080677	ROISEL	0322866124
0800051W	CLG	JULES VERNE	080680	ROSIERES EN SANTERRE	0322880415
0801341Y	CLG	LOUISE MICHEL	080685	ROYE	0322870438
0801489J	CLG	DU MARQUENTERRE	080688	RUE	0322253434
0801490K	CLG	DE LA BAIE DE SOMME	080721	SAINT VALERY SUR SOMME	0322608084
0801339W	CLG	LES COUDRIERS	080798	VILLERS BOCAGE	0322937051
0800057C	CLG	JACQUES BREL	080799	VILLERS BRETONNEUX	0322963160

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE IV

COMPOSITION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES

AISNE

SAINT-QUENTIN et environs
Code : 002 961

1	**SAINT-QUENTIN**	
2	HARLY	3 kms
3	GAUCHY	4,5 kms
4	VERMAND	12 kms
5	MOY DE L'AISNE	13 kms
6	RIBEMONT	15 kms
7	FRESNOY LE GRAND	16 kms
8	BEAUREVOIR	20 kms
9	BOHAIN EN VERMANDOIS	21 kms

HIRSON et environs
Code : 002 962

1	**HIRSON**	
2	SAINT MICHEL	4,5 kms
3	LA CAPELLE	14 kms
4	VERVINS	18 kms
5	LE NOUVION EN THIERACHE	26 kms
6	ROZOY SUR SERRE	29 kms
7	SAINS RICHAUMONT	33 kms
8	GUISE	38 kms
9	WASSIGNY	41 kms

LAON OUEST et environs
Code : 002 963

1	**LAON**	
2	ANIZY LE CHÂTEAU	18 kms
3	SAINT GOBAIN	20 kms
4	LA FERE	23 kms
5	TERGNIER	28 kms
6	COUCY LE CHÂTEAU	29 kms
7	CHAUNY	35 kms
8	FLAVY LE MARTEL	40 kms

LAON EST et environs
Code : 002 964

1	**LAON**	
2	CRECY SUR SERRE	17 kms
3	SISSONNE	23 kms
4	CORBENY	24 kms
5	MARLE	25 kms
6	GUIGNICOURT	35 kms
7	MONTCORNET	36 kms

SOISSONS et environs
Code : 002 965

1	**SOISSONS**	
2	VILLENEUVE ST GERMAIN	3 kms
3	BELLEU	3 kms
4	CUFFIES	4 kms
5	VAILLY SUR AISNE	16 kms
6	VIC SUR AISNE	17 kms
7	BRAINE	18 kms

CHATEAU THIERRY et environs
Code : 002 966

1	**CHATEAU THIERRY**	
2	CHARLY	14 kms
3	CONDE EN BRIE	16 kms
4	NEUILLY SAINT FRONT	21 kms
5	FERE EN TARDENOIS	22 kms
6	LA FERTE MILON	31 kms
7	VILLERS COTTERETS	40 kms

OISE

BEAUVAIS NORD et environs
Code : 060 961

1	**BEAUVAIS**	
2	FROISSY	20 kms
3	MARSEILLE EN BEAUVAISIS	20 kms
4	CREVECOEUR LE GRAND	22 kms
5	GRANDVILLIERS	30 kms
6	FORMERIE	39 kms

BEAUVAIS SUD et environs
Code : 060 962

1	**BEAUVAIS**	
2	AUNEUIL	12 kms
3	NOAILLES	15 kms
4	SAINT AUBIN EN BRAY	17 kms
5	SAINTE GENEVIEVE	19 kms
6	MERU	26 kms
7	CHAUMONT EN VEXIN	29 kms

CLERMONT et environs
Code : 060 963

1	**CLERMONT**	
2	BREUIL LE VERT	3 kms
3	CAUFFRY	7,5 kms
4	LIANCOURT	8 kms
5	MOUY	10 kms
6	VILLERS SAINT PAUL	13 kms
7	BRESLES	13 kms
8	BRENOUILLE	16kms
9	SAINT JUST EN CHAUSSEE	16 kms
10	PONT SAINTE MAXENCE	20 kms
11	MAIGNELAY MONTIGNY	24 kms
12	BRETEUIL	34 kms

CREIL et environs
Code : 060 964

1	**CREIL**	
2	NOGENT SUR OISE	3 kms
3	MONTATAIRE	6 kms
4	SAINT MAXIMIN	6 kms
5	SAINT LEU D'ESSERENT	8 kms
6	CHANTILLY	8,5 kms
7	GOUVIEUX	10 kms
8	SENLIS	11 kms
9	LAMORLAYE	13 kms
10	LA CHAPELLE EN SERVAL	17 kms
11	NEUILLY EN THELLE	18 kms
12	CHAMBLY	25 kms
13	BORNEL	26 kms

COMPIEGNE NORD et environs
Code : 060 965

1	**COMPIEGNE**	
2	MARGNY LES COMPIEGNE	2 kms
3	THOUROTTE	11 kms
4	RIBECOURT	14 kms
5	ESTREES SAINT DENIS	15 kms
6	RESSONS SUR MATZ	18 kms
7	LASSIGNY	24 kms
8	NOYON	25 kms
9	GUISCARD	33 kms

COMPIEGNE SUD et environs
Code : 060 966

1	**COMPIEGNE**	
2	LACROIX SAINT OUEN	7 kms
3	VERBERIE	14 kms
4	COULOISY	16 kms
5	CREPY EN VALOIS	24 kms
6	BETZ	35 kms
7	NANTEUIL LE HAUDOUIN	36 kms

SOMME

ABBEVILLE NORD et environs
Code : 080 961

1	**ABBEVILLE**	
2	AILLY LE HAUT CLOCHER	13 kms
3	NOUVION	13 kms
4	CRECY EN PONTHIEU	18 kms
5	SAINT VALERY/SOMME	19 kms
6	RUE	23 kms
7	DOMART EN PONTHIEU	24 kms
8	BERNAVILLE	26 kms

ABBEVILLE SUD et environs
Code : 080 962

1	**ABBEVILLE**	
2	FEUQUIERES EN VIMEU	18 kms
3	LONGPRE LES CORPS STS	19 kms
4	OISEMONT	20 kms
5	AIRAINES	20 kms
6	FLIXECOURT	23 kms
7	FRIVILLE ESCARBOTIN	24 kms
8	GAMACHES	26 kms
9	MERS LES BAINS	34 kms
10	BEAUCAMPS LE VIEUX	35 kms
11	POIX DE PICARDIE	43 kms

AMIENS NORD et environs
Code : 080 963

1	**AMIENS**	
2	RIVERY	3 kms
3	AILLY SUR SOMME	8,5 kms
4	VILLERS BOCAGE	12 kms
5	CORBIE	17 kms
6	ACHEUX EN AMIENOIS	29 kms
7	DOULLENS	30 kms

AMIENS SUD et environs
Code : 080 964

1	**AMIENS**	
2	LONGUEAU	5,5 kms
3	VILLERS BRETONNEUX	17 kms
4	AILLY SUR NOYE	18 kms
5	MOREUIL	21 kms
6	CONTY	21 kms

PERONNE et environs
Code : 080 965

1	**PERONNE**	
2	ROISEL	14 kms
3	CHAULNES	18 kms
4	BRAY/SOMME	19 kms
5	NESLE	22 kms
6	ROSIERES EN SANTERRE	24 kms
7	ALBERT	24 kms
8	HAM	25 kms
9	ROYE	29 kms
10	MONTDIDIER	46 kms

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2026 DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ, DES PERSONNELS D'ÉDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DEMANDE FORMULÉE AU TITRE DU HANDICAP

Le dossier médical accompagné de cette fiche est à adresser au médecin conseiller technique du Recteur à l'adresse électronique suivante medecin-conseiller-recteur@ac-amiens.fr pour le **21 avril 2026**, délai de rigueur.

1 exemplaire de **cette fiche** est à joindre également à la confirmation de la demande de mutation.

La procédure concerne les personnels titulaires, stagiaires, leur conjoint, bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ainsi que la situation d'un enfant reconnu handicapé ou malade de moins de 20 ans au 31/08/2026, ou dont l'enfant à charge est en situation de handicap et hors d'état de subvenir à ses besoins en raison de son invalidité, quel que soit son âge.
Se reporter aux lignes directrices de gestion académiques pages 28-29

Nom d'usage : ……. **Nom de naissance** : ……..

Prénom : …… **Date de naissance** : ……..

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Autre

Nombre d'enfants à charge : …….

Adresse personnelle : …….

Mail : …… **Tél**. : …….

Corps / Grade / Discipline : …….

Situation statutaire : ☐ Titulaire ☐ TZR ☐ Stagiaire ☐ Autre (précisez : ……)

Situation administrative actuelle : ☐ En activité ☐ Autre (précisez : ……)

Établissement d'exercice : …… **Commune** : ……

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi *(loi du 11 février 2005)* : ☐ oui ☐ non

Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé *(joindre un justificatif)* : ☐ oui ☐ non

☐ de l'intéressé(e) ☐ du conjoint ☐ d'un enfant à charge (notification CDAPH)

Liste des vœux de mutation à joindre à votre demande

Joindre obligatoire :

- Lettre motivant votre demande expliquant les difficultés rencontrées, leurs impacts dans le domaine professionnel et le bénéfice attendu d'une mutation interacadémique ;
- Certificat médical détaillé et récent ;
- Photocopie de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH), pour les enfants la copie de la notification de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ;
- Tous les éléments complémentaires permettant d'apprécier la situation personnelle de l'agent sollicitant la bonification spécifique *(ex. : photocopies des pièces médicales récentes)* ;
- Toutes pièces attestant que la mutation sollicitée améliorera significativement les conditions de vie de l'agent, de son conjoint ou de son enfant ;
- Un bilan de situation détaillée et récent, effectué par le médecin généraliste, ou par le médecin spécialiste concerné (nature et histoire de la pathologie, traitements suivis et/ou en cours, perspectives évolutives, retentissement professionnel tels que arrêts de travail pour congé de maladie au cours des 3 dernières années, éventuellement : prescription de tierce personne) ;
- Toute pièce utile (bulletin d'hospitalisation, compte-rendu opératoire, interprétation d'imagerie médicale, bilan biologique, prise en charge rééducative, etc.).
- S'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé